



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 18

Dont pouvoirs : 3

Date de la convocation : 17/11/2022

Date d'affichage : 28/11/2022

L'an **deux mil vingt deux, le vingt quatre novembre**, à **20h30**, le Conseil Municipal de la commune de **THIBERVILLE**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Guy PARIS**.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROUELLE, M. José VAREA NAVARRO, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Denise GONTHIER, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, M. Bruno THOUROUDE, Mme Delphine HUBLIN-PARIS, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : Mme Virginie THIERRY, Mme Sandrine HUSSON, M. Yann VILLEROY, Mme Aurélie BLONDEL.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : Mme Virginie THIERRY en faveur de M. Guy PARIS, M. Yann VILLEROY en faveur de M. José VAREA NAVARRO, Mme Aurélie BLONDEL en faveur de M. Stéphane GAMBIER.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 15

Secrétaire : Mme Véronique CAREL.

OBJET : Dotation générale de décentralisation (DGD) : Projet d'extension des horaires de la Médiathèque

Monsieur le Maire informe le Conseil que les horaires d'ouverture de la médiathèque ne sont plus adaptés à l'usage des habitants.

En effet, la fréquentation de la médiathèque est passée de 100 lecteurs à 320 lecteurs soit une augmentation de 320% en huit mois.

Il est envisagé d'étendre les horaires d'ouverture au public à hauteur de 30,50 heures contre 16 heures actuellement.

Cet accroissement permettrait de répondre aux objectifs suivants :

- Affirmer le positionnement de la médiathèque comme équipement culturel central du territoire Lieuvin Pays d'Auge
- Améliorer l'accueil du public en renforçant l'accompagnement personnalisé des usagers à travers des animations destinés aux seniors et à un public défavorisé

Monsieur le Maire propose d'établir les horaires d'ouverture suivants :

En période hors vacances scolaires :

- Lundi 9h – 12h30 (réservé aux scolaires 13h 30-18h)
- Mardi (fermeture hebdomadaire)
- Mercredi 9h – 12h30 14h – 18h

- Jeudi 9h – 12h30 14h – 18h
- Vendredi 9h – 12h30 14h – 19h
- Samedi 9h – 12h30

En période vacances scolaires

- Lundi 9h – 12h30 13h 30-18h
- Mardi (fermeture hebdomadaire)
- Mercredi 9h – 12h30 14h – 18h
- Jeudi 9h – 12h30 14h – 18h
- Vendredi 9h – 12h30 14h – 19h
- Samedi 9h – 12h30

+ Un dimanche après-midi par trimestre de 14h30 à 17h30

Vu le projet d'extension des horaires, de l'équipement supplémentaire sera à prévoir :

- achat d'un kamishibai
- d'une borne d'arcade
- achat de mobilier (tables...)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré (par 18 Voix Pour) :

⇒ Approuve la modification des horaires d'ouvertures au public tels que présentés ci-dessus

⇒ Dit que cette modification interviendra à compter du 01/02/2023

⇒ Autorise Monsieur le Maire à solliciter l'aide de l'Etat dans le cadre de la Dotation Globale de Décentralisation (D.G.D.)

⇒ Adopte le plan de financement suivant :

Dépenses

Fonctionnement	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année
Charges salariales de l'agent	11 401,89	12 403,80	12 403,80	12 403,80	12 403,80

Titularisation de l'agent 35h/semaine à compter du 01/02/2023

Investissement	Dépenses (H.T)
Borne arcade	750 €
Kamishibai	103 €
Boite retour	6250 €
Mobilier	2 601, 46 €
Total	9 704, 46 €

Recettes

Fonctionnement	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année
D.G.D.	5 700	6 201	6 201	5 581	5 581
Autofinancement	5 701,89	6 202,80	6 202,80	6 822,80	6 822,80
Total	11 401,89	12 403,80	12 403,80	12 403,80	12 403,80